



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



Réunion du Bureau GESMA

7/09/2017

Présents : JC Dubois, Ch. Bolliger, JL Maroyer, Sonia et Philippe Barthelet, A. Gaumont, Ch. Jouin, D. Lachgar, I. Demonchaud

Absents excusés : J. Civadier, Th. Muller, M. Bourdeau

Ouverture de la séance à 20h40.

Ordre du jour

Local garage

- Convention signée, date de mise à disposition 1^{er} octobre

Piscine La couronne :

- Arrêt le 10 septembre
- Bonne saison estivale avec une fréquentation régulière des créneaux attribués
- 20 baptêmes le 30 juillet (météo peu clémente) et 40 le 27 aout. Merci aux cadres qui se sont mobilisés.
- Ch. Jouin restituera la clé en mairie avec lettre de remerciement.

VAE MEF1 NAP C.Pelletier

- Dossier toujours dans les mains de la Commission nationale

ST Lin

- Toujours pas ouvert, attente de la fin des pompages pour irrigation.

Sortie Brest

- 8 inscrits : trop peu pour maintenir, même en version courte.
- Annulée

Dossier subvention ville Angoulême : A envoyer avant le 22 septembre

- Réunion le 14 septembre : Sonia, JC

Siège social et adresse postale : 64, rue de Montauzier 16000 ANGOULEME



www.plongee-gesma.com



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



Formation de formateurs TIV

- Sur le département, il y a déjà 2 personnes
- JC se renseigne au CODEP16 pour savoir s'il y a intérêt à ce qu'il y ait un formateur de plus : C. Jouin est intéressé

Date de l'assemblée générale : 17 novembre

- Réservation salle de l'auberge de jeunesse : JC

Bilan fourgon :

- à faire fin octobre avant l'AG : Dominique
- Vidange à faire ?

Soirée thématique du CDOS :

- Initiation WORD

Achat matériel avec la subvention du Conseil Départemental:

- Réception de la facture du matériel acheté avec la subvention du Conseil Départemental via le CODEP : 2273 € pour un achat de 3189 €

Commission « Loisir »

- Reste à régler la sortie à Estartit

Adhésion : 158 adhérents

Enregistrement des blocs sur le site internet de la Fédération

- Tous les blocs sont enregistrés.
- Tous les propriétaires de bouteille devront récupérer leur attestation sur le site de la fédération : la marche à suivre leur sera communiquée par mail
- Pour conserver leur accréditation, les TIV doivent faire le contrôle d'au moins un bloc tous les deux ans → Rappel de cette obligation en décembre à tous les TIV

Dossier d'inscription

- Présent sur le site du GESMA
- Christian envoie le lien vers le dossier à tous les anciens adhérents

Siège social et adresse postale : 64, rue de Montauzier 16000 ANGOULEME



www.plongee-gesma.com

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



Validation niveau 3

- Initialement prévue ce weekend, elle a été annulée par la base fédérale pour cause météo. La validation à Hendaye sera fera en octobre mais les dates ne sont pas arrêtées

Achat de matériel

- Achat d'un appareil photo pour l'été actif (budget : 300 €) : Isabelle

Forum du sport : stand 20

- Wifi réservé, Grilles
- Il y a assez de participants mais rien n'empêche de passer sur le stand
- Amener des photos, vidéos...
- Mettre vos t-shirts GESMA

Bilan été actif

- Les repas offerts aux bénévoles sont un peu légers
 - ⇒ Proposition : facturer les baptêmes plus cher et emmener les repas
- Sur certains lieux, il y a trop de baptêmes à réaliser (Châteauneuf, et Barbezieux)
 - ⇒ limiter le nombre à 20
- L'âge limite n'est pas toujours rappelé : les parents se plaignent
- Les responsables de l'été actif ne restent pas toujours
- Bilan financier à faire : Isabelle et Sonia

Charente libre

- Articles rédigés

Page Facebook

- La page est créée
- Commentaires non autorisés
- Qui publie : Isabelle, Philippe, Dominique

Commande de vêtements...

- Sera initiée en octobre

Formation complémentaire Handi EH1

- JC le propose au CODEP
- 5 du GESMA sont intéressés

Siège social et adresse postale : 64, rue de Montauzier 16000 ANGOULEME



www.plongee-gesma.com



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



Réunion des cadres :

- Mardi 12 septembre à Montauzier
- Organisation des formations pour la saison 2017-2018

Palmathlon : 9 juin 2018

- Joel Civadier a obtenu l'accord du plan d'eau

Sortie mer Apnée pour validation A3

- 16/09 à Oléron organisée par le CODEP
- Si la sortie n'avait pas lieu, la validation se fera à St Lin en octobre

Coupe de France Apnée

- Dossier région Nouvelle aquitaine : Christian s'en occupe

Commission bio

- Christophe propose de lancer un bio 2 au niveau du CODEP animé par Parache
- Il fait un sondage auprès des adhérents du GESMA

Sortie cadres organisée par le CODEP : 8/10 en Bretagne

La commission technique propose d'organiser une sortie « cadres » + membres du bureau en juin 2018

Prochaines réunions :

5 octobre

2 novembre

Fin de séance: 22h30

Siège social et adresse postale : 64, rue de Montauzier 16000 ANGOULEME



www.plongee-gesma.com